

Mur de parpaings



Enduit ciment



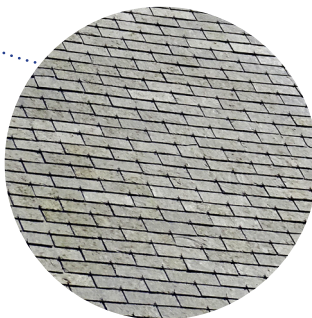
Soubassement moellons



Encadrement et jardinière béton



Couverture en ardoises



- 1 - J'habite dans une cité
- 3 - Je souhaite agrandir ma maison en créant une extension
- 4 - Je souhaite agrandir ma maison en créant une annexe
- 5 - Je souhaite restaurer ma façade et isoler ma maison
- 6 - J'ai besoin de créer une ouverture ou d'agrandir une fenêtre
- 7 - Quelles menuiseries choisir pour ma façade ?
- 8 - Quels volets choisir pour ma façade ?
- 9 - Je souhaite intervenir sur ma toiture
- 10 - Je souhaite installer ou transformer ma clôture

Qu'est-ce qu'une Déclaration Préalable de travaux ou DP ?

- C'est un dossier à déposer en mairie pour obtenir l'autorisation de faire mes travaux.

J'en ai besoin :

- Pour tout projet qui modifie l'aspect extérieur de ma maison : extension de ma maison, création d'une ouverture, changement de fenêtres, remplacement des volets, installation ou changement d'une clôture...

- Pour tous travaux sur des éléments porteurs de ma maison.

Comment ?

- En fournissant un dossier de déclaration préalable à l'autorité compétente (ma mairie) pour obtenir une autorisation.

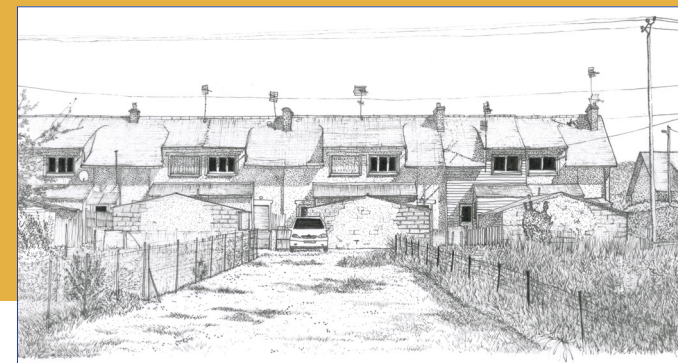
- Le dossier doit contenir le formulaire spécifique de demande de déclaration et une série de pièces graphiques.

Pour aller plus loin...

Fiche «Les P'tits conseils des CAUE» Pays de la Loire :
<https://www.urcaue-paysdelaloire.com/fiches-conseil/>

Plateforme numérique S-PASS :
<https://s-pass.org/fr/portail/407/index.html>

CITÉ BOIS II NYOISEAU



FICHE CONNAISSANCE

Ma maison dans la cité

À l'origine...

Données principales :

- Cité : Cité de Baugé (Segré) et Cité Bois II (Nyoiseau)
- Année de construction : 1924, 1926, deuxième vague de construction dans l'entre-deux guerres
- Société propriétaire : Foyer Angevin
- Exemplaires identifiés (d'une maison type) : 56 (Segré) + 112 (Bois II) = 168

Configuration de la parcelle :

- Ces maisons disposées en bandes par lots de 8 sont accessibles par les rues à l'avant et à l'arrière de l'îlot. Ces deux accès offrent un statut différent aux espaces donnant de part et d'autre.

À l'avant, les façades principales dotées de jardinières forment un front bâti continu, en retrait de la rue grâce à un cour d'entrée cultivée.

À l'arrière, une cour plus longue et plus étroite place également les maisons en retrait de la rue. Cette cour est bétonnée et dédiée aux tâches ménagères (cagibis, fil pour étendre le linge...). Une parcelle de jardin à cultiver est associée à chaque maison, ainsi qu'un garage.

Caractéristiques des façades :

- Ce type de maison s'identifie grâce à la continuité des façades alignées et le rythme des toitures avec leurs fenêtres en chien-assis, révélant un effet de série. En façade, peu d'ornements sont présents, mis à part les jardinières béton et les volets battants en bois qui l'habillent.

Composition des logements :

- Ces maisons de 65 m² sont composées de 4 pièces : salon et cuisine au rez-de-chaussée, deux chambres à l'étage éclairées par des fenêtres en chien-assis. Une salle d'eau est annexée contre la façade arrière, ainsi qu'un cabanon juxtaposé à celle-ci, qui accueille les toilettes et un cagibis.

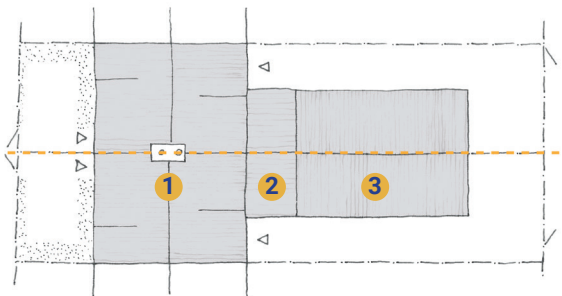
Matérialité :

- Entre les murs de parpaings accueillant un enduit ciment, les encadrements en béton et les soubassements en moellons, la façade est relativement sobre.

Légende :

- 1 Volume principal d'habitation
- 2 Salle d'eau annexée au volume principal
- 3 Cabanon

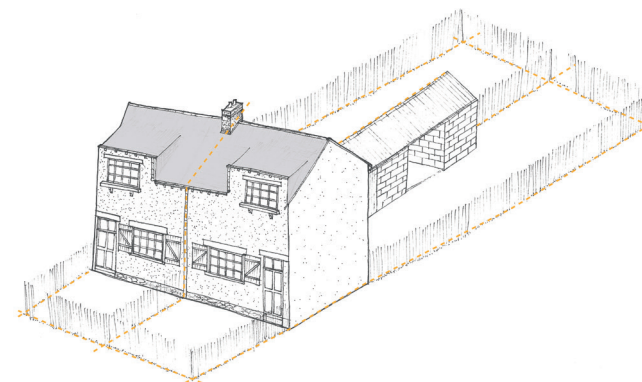
Iconographie



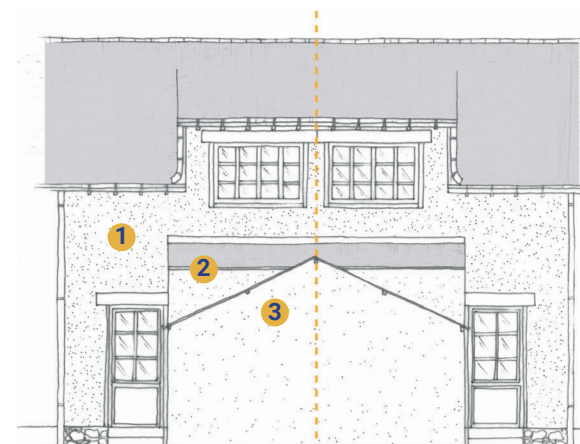
Plan de la parcelle



Façade avant



Axonométrie



Façade arrière



Vue latérale